Accusé de réception en préfecture
095-219506375-20261104-2026-79-AU
Date de télétransmission : 10/11/2026
Date de réception préfecture : 10/11/2026

COMMUNE DE VAUREAL

DECISION N° 2026/79

NOMENCLATURE ACTES : *1.1 Marchés publics*

Le Maire de la Commune de Vauréal,

VU le code général des collectivités territoriales, notamment son article L.2122-22 relatif aux délégations du Conseil municipal au Maire,

VU la délibération n° 2/03/2026 du Conseil municipal en date du 21 mars 2026 relative aux compétences déléguées par le Conseil municipal à Monsieur le Maire,

VU l'article L.2122-18 du code général des collectivités territoriales autorisant le Maire à déléguer par arrêté une partie de ses fonctions à un adjoint, dans un souci de bonne administration locale,

VU l'arrêté n° 236/2026/AG donnant délégation à Monsieur Jean-Jacques FREJAVILLE pour signer les décisions et contrats ayant trait au secteur de l'espace public,

VU l'article R-2123-1 du code de la commande publique relatif à la procédure adaptée,

VU l'article L-2194-1 du code de la commande publique relatif aux modifications autorisées dans les marchés,

CONSIDERANT le marché de travaux n° 26-01 relatif à la création d'une cour OASIS dans le groupe scolaire des Groues – lot 1 Voirie et Réseaux Divers avec la société DESPIERRE,

CONSIDERANT la réalisation des travaux supplémentaires de 56 m² d'enrobés non prévus initialement dans le cadre du projet,

DECIDE,

ARTICLE 1 - De signer un avenant au marché 26-01 avec la société DESPIERRE – 7 chemin de La Chapelle Saint-Antoine, 95300 ENNERY, titulaire du lot 1 « Voirie et Réseaux Divers », représentée par Monsieur Sébastien FOURNET en sa qualité de directeur.

ARTICLE 2 – Le montant de l'avenant n°1 au marché 26-01-lot 1 est de 2.343,60 € euros HT, soit 2.812,32 € TTC (deux mille huit cent douze euros et trente-deux centimes), soit une augmentation de 1,32% du montant HT du marché initial.

Ce qui porte le nouveau montant du lot 1 du marché 26-01 à la somme de 180.108,97€ HT (cent quatre vingt mille cent huit euros et quatre-vingt-dix-sept centimes).

Ref. 201 524 Berger-Levrault (1309)

ARTICLE 3 - La dépense de 2.812,32 € TTC est prévue au budget prévisionnel 2026 de la direction des services techniques, chapitre 21.

ARTICLE 4 : La présente décision pourra être contestée dans un délai de deux mois, à compter de sa réception par le représentant de l'Etat ainsi que de sa notification à la personne intéressée ou de sa mise en ligne pour tout tiers ayant un intérêt à agir :

- par un recours gracieux, à adresser à Monsieur le Maire de Vauréal ;
- par un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Cergy-Pontoise ;
- par la saisine du Préfet du Val d'Oise, en application de l'article L.2131-8 du code général des collectivités territoriales.

Fait à Vauréal, le 4 novembre 2026

Pour Monsieur le Maire de Vauréal,
Par délégation,

L'Adjoint au Maire
chargé de l'Espace Public,

Jean-Jacques FREJAVILLE



Date exécutoire :
.....

Date de notification :
.....

Date de publication en ligne :
.....

Accusé de réception en préfecture
095-219506375-20261104-2026-79-AU
Date de télétransmission : 10/11/2026
Date de réception préfecture : 10/11/2026

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTERE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES ET DE L'INDUSTRIE
Direction des Affaires Juridiques

MARCHES PUBLICS ET ACCORDS-CADRES EXE10

MARCHE N° 26-01

Création d'une cour Oasis dans le groupe scolaire des Groues – Lot 1 VRD

AVENANT N° 1

A - Identification du pouvoir adjudicateur

Mairie de Vauréal
1, place du Coeur Battant
95490 - VAUREAL

B - Identification du titulaire du marché public

DESPIERRE SAS
7 Chemin de la chapelle Saint Antoine
95300 ENNERY
Siret 738 206 325 00040

C - Objet du marché public

- Objet du marché public : Marché n°26-01 : Création d'une cour Oasis dans le groupe scolaire des Groues - Lot 1 VRD

Date de notification du marché public : 05 Juin 2026

Montant initial HT : 177 765.37 €
TVA 20% : 35 553.07 €
Montant initial TTC : 213 318.44 €

D - Objet de l'avenant

- **Modifications introduites par le présent avenant :**

La réalisation des travaux supplémentaires non prévue initialement est décrite comme suit, selon les devis n°1 joint au présent avenant :

Devis 1 Référence 26/08/438/D – Reprises d'enrobés complémentaires
- Montant HT : 2 343.60 € HT

Nouveau montant du marché :
Montant total HT : 177 765.37 + 2 343.60 = 180 108.97 € HT
TVA 20% : 36 021.79 €
Montant total TTC : 180 108.97 + 36 021.79 = 216 130.76 € TTC

■ **Incidence financière de l'avenant :**

L'avenant a une incidence financière sur le montant du marché public :

☐ NON ☒ OUI

L'avenant n°1 représente une augmentation de + 1.32 % du montant HT du marché initial.

Les autres clauses du marché demeurent inchangées.

■ **Délai d'exécution :**

Le présent avenant n'entraine pas une prolongation du délai d'exécution.

E - Signature du titulaire du marché public

Le A.....

Cachet, nom, prénom et qualité du signataire (*)

SAS DESPIERRE
ZA LA CHAPELLE SAINT-ANTOINE
95300 ENNERY
☎ 01 30 73 26 29 - Fax 01 30 36 65 95
SIREN 736 206 825

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

F - Signature du pouvoir adjudicateur

A : Vauréal, le 03/11/2026
Le représentant du pouvoir adjudicateur, Le Maire

MAIRIE DE VAUREAL * VAL D'OISE *

Accusé de réception en préfecture
095-219506375-20261104-2026-79-AU
Date de télétransmission : 10/11/2026
Date de réception préfecture : 10/11/2026

DESPIERRE

TRAVAUX PUBLICS

Mairie de Vauréal
1, place du Cœur Battant
95490 - VAUREAL

A l'attention de Mr Metayer

DEVIS N° 26/08/438/D

Ennery, le 06/08/2026

V/Correspondant : P.VIEIRA
Chantier : 2033

Nous vous adressons, ci-après, notre meilleure offre de prix concernant l'affaire, ci-dessous référencée.

N° Prix	Désignation des ouvrages	U	Quantités	P.U.	TOTAL
	CRÉATION D'UNE COUR OASIS DANS LE GROUPE SCOLAIRE DES GROUES **LOT N°1 « VOIRIE ET RÉSEAUX DIVERS (VRD) »** **MARCHE N° 26-01** **Reprises d'enrobés complémentaires**				
1.2.2	Démolition manuelles	M2	56,000	15,60 €	873,60 €
3.1.3.1	Béton bitumineux 0/6 noir sur 0.04m	T	7,000	210,00 €	1 470,00 €
	MONTANT TOTAL H.T.				**2 343,60 €**
	T.V.A. 20 %				468,72 €
	MONTANT TOTAL T.T.C.				**2 812,32 €**

Espérant obtenir la faveur de vos ordres à l'exécution desquels nous apporterons tous nos soins,

Nous vous prions d'agréer, Messieurs, l'expression de nos salutations distinguées.

nos prix sont établis sur la base des taux en vigueur à la date de remise de l'offre.
toute variation ultérieure de ces taux, imposée par la loi, sera répercutée sur les prix.

Pour le Maire et par délégation
L'adjoint en charge de l'Espace public

MAIRIE DE VAUREAL 54 (VAL D'OISE)

Jean-Jacques FREJAVILLE

DESPIERRE

7 CHEMIN [illegible] 95300 ENNERY
Téléphone : 01 30 73 26 26 – Télécopie : 01 30 38 65 95 – E-mail : despierre.sa@despierre.com
S.A.S. AU CAPITAL DE 240 000 EUROS – CODE APE 4312 A – R.C. PONTOISE B 738 206 325 – SIRET 738 206 325 00040 – FR 56 738 206 325